BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1700

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE-TARARE

Ventes et cessions

403 070 154 RCS Villefranche-Tarare.
KEOLIS AUTOCARS PLANCHE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 5195480.00 EUR.
Adresse : Rue Du Champ du Garet, 69400 Arnas.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet de Scission (art.R.236-2 du code de commerce) 1°) Sociétés participant à l'opération : Société scindée : Dénomination : KEOLIS VAL DE SAONE Forme : Société à Responsabilité Limitée Capital : 953 183,00 EUROS Siège social : 30 rue de Guerlande 71880 Châtenoy-le-Royal N ° RCS : 328 162 987 Lieu d'immatriculation : Chalon-sur-Saône Société bénéficiaire : Dénomination : Keolis Autocars Planche Forme : Société par Actions Simplifiée (société à associé unique) Capital : 5 195 480,00 EUROS Siège social : Rue du Champ du Garet 69400 Arnas N° RCS : 403 070 154 Lieu d'immatriculation : Villefranche-Tarare 2°) Montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire : NEANT 3°) Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : Actif apporté : 3 041 050,26 EUROS Passif pris en charge : 1 579 649,00 EUROS Actif net apporté : 1 461 401,26 EUROS 4°) Montant prévu de la prime d'apport : NEANT 5°) Date du projet de scission : 9/10/2025 6°) Date et lieu du dépôt du projet de scission au greffe du tribunal pour chacune des sociétés participant à l'opération 14/10/2025 au TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHALON-SUR-SAONE pour la société scindée 15/10/2025 au TRIBUNAL DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE-TARARE pour la société bénéficiaire.